

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

DECISION RELATIVE A LA SOUSCRIPTION DE L'AVENANT N°1 AU LOT n°2 DU  
MARCHE DE TRAVAUX n°2022-02 DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE  
SCOLAIRE

Le Maire de SAILLY SUR LA LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.2194-1 et R.2194-8 du code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 donnant délégation de pouvoir au maire pour toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu le projet d'avenant n°3 ci-joint proposé par le titulaire RAMERY AMENAGEMENT INTERIEUR du lot n°2 *aménagement intérieurs* du marché n°2022-02 ;

Considérant qu'il convient de signer un avenant avec le titulaire RAMERY et son co-traitant COEXIA, entreprises du lot n°2 *aménagement intérieurs* du marché n°2022-02, portant sur des travaux en moins-value avec incidence financière ;

Considérant que l'incidence financière de l'avenant n°1 correspond à une hausse de 1.45 % du montant initial du lot et respecte la condition des articles L.2194-1 6° et R.2194-8 du CCP pour les avenants de faible montant, à savoir 15 % du montant initial pour les marchés de travaux ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** est signé avec RAMERY AMENAGEMENTS INTERIEURS (sis Parc d'Activités de la Croisette – 5 rue Alexis Halette – 62300 LENS) l'avenant n°1 ci-joint au lot n°2 *aménagement intérieurs* du marché de travaux n° 2022-02 portant sur la construction d'un nouveau groupe scolaire pour les raisons précitées pour un montant de – 12.263,52€ HT (- 14.716,22€ TTC), portant le montant total du lot n°2 à 828.746,01€ HT (994.495,22€ TTC).

**ARTICLE 2 :** la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY SUR LA LYS, le 29 janvier 2024

DEC2024\_013



Le Maire,  
Claude THOREZ